

Modification de la carte scolaire

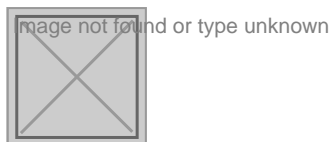
28 février 2023

Scolaire

Suite aux travaux d'extension et de rénovation de l'école maternelle du Centre, la capacité d'accueil de l'établissement sera de 8 classes pour la rentrée de septembre 2023. Afin d'optimiser cet investissement tout en maintenant l'équilibre des secteurs, la carte scolaire va être modifiée.

Modifications d'affectation de la Fontaine vers le secteur du Centre :

- Rue du général de Gaulle : n°62 et n°64
- Rue de la Briande : du n°1 au n°4
- Impasse Magellan



Afin de ne pas bouleverser le fonctionnement des écoles et les organisations familiales:

- Les élèves actuellement scolarisés en écoles maternelles ou élémentaires peuvent achever leur cursus dans leur groupe scolaire actuel. Si les familles le souhaitent, les enfants pourront intégrer la nouvelle école d'affectation.
- Les nouveaux inscrits, avec fratrie déjà scolarisés, pourront intégrer le groupe scolaire de leurs aînés.
- Les nouveaux inscrits, sans fratrie déjà scolarisés, se verront appliquer les périmètres de la nouvelle carte scolaire dès la rentrée scolaire prochaine de septembre 2023.

■